



16ème législature

Question N° : 18352	De M. Matthieu Marchio (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > patrimoine culturel	Tête d'analyse >Patrimoine - Projet Normandie memory	Analyse > Patrimoine - Projet Normandie memory.
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Matthieu Marchio attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur le projet d'un parc d'animation sur la bataille de Normandie. Ce projet, initialement baptisé « D-Day Land » et désormais renommé « Normandy memory », prévoit une immersion dans les combats du débarquement du 6 juin 1944 et des semaines qui ont suivi, causant des dommages dont la Normandie porte encore les stigmates. De nombreuses associations d'anciens combattants se sont élevées contre ce projet de parc d'animation, estimant que la guerre n'était pas un spectacle et que le projet d'une attraction payante était contraire à la mémoire des victimes du conflit. En tant que co-président du groupe d'études « Tourisme et patrimoine », M. le député partage le point de vue des associations d'anciens combattants selon laquelle la mémoire ne saurait être confondue avec des considérations commerciales. La Normandie dispose déjà d'un riche patrimoine commémoratif qu'il convient d'entretenir et de préserver, rôle qui incombe à l'État et aux collectivités locales, non à des acteurs privés. Il souhaiterait donc connaître son opinion concernant ce parc d'animation.